

Besançon le 20 mars 2015

COMPTE RENDU DU CTL DU 19 MARS 2015

Besançon, le 20 mars 2015

AVIS DE DECES PROGRAMMÉ

Solidaires Finances Publiques 25

Les agents des Trésoreries de Rougemont et de Clerval

Les usagers de ces deux services Publics

Les élus des communes de Rougemont et de Clerval

Ceux des communautés de communes des pays de Rougemont et de Clerval

Les maires, Adjoints, Conseillers des 50 communes associées

Et plus généralement tous les défenseurs du service Public de proximité,

ont la douleur de vous faire part des disparitions annoncées dans le département du DOUBS de :

La Trésorererie de Rougemont Et de la Trésorerie de Clerval

qui devraient survenir le 1^{er} mai 2015 à la suite d'une décision aveugle.

Tous les défenseurs et partisans des futures disparues vous prient de partager leur révolte et leur colère face à ce sort inacceptable et totalement injustifié.

La mise à mort officielle a été voulue et orchestrée
ce jeudi 19 mars 2015 à la DRFIP du Doubs salle 309
par Madame Martine Viallet, DRFIP de Franche-Comté
en présence de ses fidèles assesseurs exécuteurs.

L'oraison funèbre a été perturbée par les représentants de **Solidaires Finances Publiques 25**
qui ont refusé cette exécution arbitraire et réaffirmé leur volonté de continuer à s'y opposer
en utilisant tous les moyens d'action à leur disposition.

En conséquence, ni fleurs ni couronnes pour l'instant,
le combat pour la survie de ces Trésoreries continue.

Cette lutte sera menée en mémoire de la Trésorerie de Pierrefontaine les Varans
disparue le premier janvier 2014 dans les mêmes circonstances tragiques.

CTL DU 19 MARS 2015 - MOTION DÉPOSÉE PAR LES REPRÉSENTANTS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 25

Madame la Présidente,

Suite au refus unanime des organisations syndicales de valider votre projet de fermeture des trésoreries de Clerval et de Rougemont lors du CTL du 12 mars 2015, vous êtes contrainte de convoquer à nouveau aujourd'hui cette instance afin de légitimer votre désir de procéder à la destruction du service public en milieu rural.

Vous n'êtes pas sans ignorer que les représentants du personnel se sont prononcés unanimement contre ce projet lors du CHSCT du 9 mars dernier.

Vous ne pouvez également passer sous silence le refus des ces deux fermetures, exprimé officiellement par les élus de la République sous forme de délibérations transmises aux Préfets et Sous-Préfets du Doubs ainsi que par de nombreux courriers qu'ils vous ont directement adressés.

Nous citerons ici quelques extraits sans équivoque et sans appel de ces délibérations :

- "Après délibération, le Conseil refuse la fermeture de la trésorerie, demande le maintien du bureau dans ses locaux actuels, demande le recrutement d'un agent afin de pourvoir le poste vacant"
- "Le Conseil s'oppose à la fermeture de la trésorerie et demande instamment par la présente de ne pas mettre à exécution cette décision de fermeture qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural"
- "Considérant que la décision unilatérale de fermer le Centre des Finances Publiques au 1^{er} mai 2015 engendrerait un préjudice considérable pour les collectivités territoriales du canton. Considérant que le maintien d'un maillage territorial le plus fin possible doit non seulement être impérativement préservé mais de surcroît être renforcé en moyens humains et matériels. Considérant que le maintien du Centre des Finances Publiques constitue un enjeu important pour le service public et, dans un contexte de crise économique profonde et durable, un enjeu indispensable pour le soutien aux économies locales et la cohésion sociale, le Conseil marque son opposition à la fermeture du Centre des Finances Publiques"
- "Considérant que la commune ne peut pas être vidée de tous ses services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux, garants de la bonne tenue des comptes publics. Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers. Considérant que la perte de ces services concourt à la désertification des communes rurales, le Conseil souhaite faire connaître son inquiétude et son opposition à la fermeture de la trésorerie"
- Après en avoir délibéré, le Conseil : considérant que la disparition de ce service public de proximité en milieu rural va à l'encontre du respect des principes d'égalité d'accès et d'égalité de traitement de tous les citoyens, considérant que la proximité et le contact physique sont indispensables pour recevoir le public et conseiller les collectivités locales au quotidien, réitère son opposition à la fermeture du Centre des Finances Publiques et demande instamment à Madame la Directrice de la DRFIP de ne pas mettre à exécution cette décision qui porterait un lourd préjudice au service public dans le milieu rural"
- Considérant que les agents de la perception sont pour le Maire les seules personnes de proximité compétentes et précieuses auprès desquelles il trouve des explications et des conseils judicieux sur le budget et des réponses rapides à ses interrogations pour suivre au jour le jour avec efficacité la comptabilité de la Commune. Considérant que les secrétaires de mairie trouvent également à cette perception les mêmes aides. Considérant que le départ de la perception mettrait en danger d'autres services publics comme la Poste, la DDT, la Gendarmerie, voire le collègue, après en avoir délibéré, le Conseil réitère ses inquiétudes devant le désengagement de l'Etat pour ses services publics de proximité et demande à Madame la DRFIP qu'elle revienne sur son souhait de fermer notre perception".

Ainsi, comme vous ne pouvez le nier, de toute part, l'ensemble des acteurs (maires des communes concernées, usagers, agents, représentants du personnel) vous ont fait connaître leur refus unanime de voir disparaître de la carte administrative ces deux services publics de proximité.

Malgré cette opposition massive et sans faille, vous restez résolument sourde et aveugle à ces avis clairement exprimés. Car au mépris de ces protestations, forte de vos seules convictions et fidèle exécutrice d'une réforme visant à supprimer notre maillage territorial, vous vous obstinez et vous passez en force en présentant le même projet aujourd'hui.

Fondamentalement attachés au sens de l'intérêt général et garants du maintien d'un service public au plus proche des citoyens, les représentants de Solidaires Finances Publiques 25 s'opposeront, par tous les moyens à leur disposition, à l'ensemble de vos projets de démantèlement du service public.

Tout comme les élus territoriaux, les représentants de Solidaires Finances Publiques 25 exigent l'abandon pur et simple de ces fermetures.

A défaut, ils voteront bien évidemment contre votre proposition et ne cesseront de la combattre, avec l'appui des acteurs locaux, tant qu'elle ne sera pas officiellement validée par arrêté.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 25